



Working Paper drafted for the workshop:
*Child and Youth Migration in West Africa:
Research Progress and Implications for Policy*
Organised by the Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty
University of Sussex and Centre for Migration Studies, University of Ghana
9th-10th June 2009, Hotel Alisa, Accra

MIGRATION RURALE DES ENFANTS RURAUX

Nana Akua Anyidoho and Peroline Ainsworth

July 2009

With additional funding from:



This paper may be reproduced free of charge in any format provided the source is acknowledged.

Introduction

Cet article fait le point sur l'état des recherches ethnographiques disponibles portant sur la mobilité des enfants dans les régions rurales de l'Ouest Africain. Whitehead et Hashim (2005) remarquent qu'alors qu'il est prouvé que le nombre d'enfants migrants est élevé et en augmentation, il n'y a pas d'estimations certaines du volume de cette migration à une échelle globale, régionale ni même dans des contextes nationaux. Ceci tient au fait que –comme pour la migration des adultes- les modèles et les flux de migration des enfants sont divers et compliqués et que les tentatives pour les appréhender se heurtent à des obstacles méthodologiques, dont celui lié à l'absence de définition standardisée des mots migrants et migration; à la variété des méthodes d'obtention et des types de data réunis; à la difficulté de rendre compte de tous les migrants étant donné les incidences de migration non documentée. En outre la recherche sur la migration des enfants présente des problèmes spécifiques. Les mouvements des enfants sont souvent masqués par les données concernant les adultes et les familles. Même lorsque la recherche porte sur la migration des enfants elle tend à être centrée sur des catégories spécifiques d'enfants comme ceux qui sont réfugiés ou font l'objet de trafics ou bien sur des destinations particulières comme les marchés des centres urbains ou les plantations de cacao.¹

Pour ces raisons notre connaissance des modèles de migration d'enfants sous une forme comparable dans toute la région est incomplète.

Il s'agit donc ici de rendre compte de ce que nous savons et de ce que nous ne savons pas de la migration rurale des enfants ruraux dans l'Ouest Africain de façon à identifier les lacunes dans notre connaissance et de dessiner une carte des domaines prioritaires de recherche. Il s'agit de rassembler les témoignages existants sur le volume, les directions et le contexte de la migration des enfants. Nous concentrons notre étude sur la migration indépendante² de l'enfant parce qu'elle est la plus répandue et que pourtant cette catégorie a reçu bien peu d'attention dans les politiques d'action ou les travaux de recherche (Anarfi *et al.* 2003, Thorsen 2007). Nous nous intéressons particulièrement à la contribution des enfants migrants dans le secteur

¹ Nous suivons ici la convention qui définit l'enfant comme une personne de moins de 18 ans. A propos des études empiriques nous utilisons le terme 'enfant migrant' pour désigner les personnes de moins de 18 ans au moment où l'étude a été faite ou qui avaient moins de 18 ans quand elles ont migré initialement.

² Le terme migration indépendante s'applique ici aux enfants migrants sans leurs parents.

agricole, principal lieu d'emploi et de gagne-pain sur le continent. Beaucoup d'enfants partent pour travailler dans de petites fermes et pourtant l'agriculture rurale a été relativement négligée dans les études sur la migration (de Lange, cité par Thorsen 2007) .

Bases du compte rendu

Nous manquons de travaux empiriques détaillés qui examineraient les routes, pratiques et expériences des enfants migrant de région rurale à région rurale.

Le matériel empirique utilisé dans ce rapport est tiré essentiellement de trois études clés : l'étude d'Albertine Lange qui porte sur les garçons jeunes et adolescents migrant de la province Nord-Est de Gnagna vers celles de Kompienga et de Tapoa au Sud Est surtout pour travailler dans des plantations de coton de petite et moyenne taille (2006); celle d'Iman Hashim sur des enfants qui avaient quitté un village du Nord- Est du Ghana, seuls ou avec des membres de leur famille- pour aller vers les région du sud où l'on cultive le cacao; et celle d'Abu Bakari Imorou sur les jeunes gens venant du nord-ouest du Bénin qui migrent vers des destinations diverses dont les champs de coton du nord-est du pays (2008). Ces études nous intéressent spécialement parceque toutes nous renseignent spécifiquement sur la migration vers le travail agricole et par ce que toutes trois comportent des interviews en profondeur avec des enfants migrants, des parents et autres acteurs sur le terrain, étalées sur plusieurs semaines ou plusieurs mois. Ces trois études se fondent aussi sur une compréhension complexe des comportements des enfants migrants, reconnaissant la diversité des routes et visant à aller au delà d'une attitude qui tend à 'pathologiser' le phénomène et à ne voir que son impact négatif et nocif. Bien qu'examinant trois routes différentes dans trois pays différents, elles soulèvent un certain nombre de questions qui se chevauchent: dans les trois cas les enfants eux-mêmes prennent part de façon active aux négociations et décisions concernant la migration; dans les trois cas la tension entre le bien commun et les aspirations personnelles est mise en évidence; elles placent leur analyse de la mobilité des enfants dans un processus macro-économique, social et politique; elles montrent combien à l'arrivée les résultats peuvent varier et sont souvent difficiles à prédire même quand le chemin initial suivi est identique. Enfin, ces trois études fournissent des détails de cas qui montrent comment le contexte façonne les comportements pratiques et les expériences migratoires.

Nous nous référons en outre à un certain nombre de rapports et d'études qui offrent des éclaircissements supplémentaires sur la migration des enfants dans la région de manière plus générale.

Mobilité des enfants ruraux mise en contexte.

McDowell et de Haan (1997) déclarent que la migration est la condition naturelle des êtres humains; cette affirmation devrait informer notre perspective sur celle des enfants. Ce phénomène n'est pas nouveau (van Hear 1982). Ce n'est pas une anomalie ni un indicateur défini de grand malaise social ni de toute autre crise (Hashim 2005, Thorsen 2007). Les études montrent qu'elle est souvent prévue et acceptée comme faisant partie de la vie des enfants.

Les enfants en outre participent volontiers à cette migration. Huijsman comparant les femmes et les enfants qui migrent observe que, alors que la reconnaissance croissante de la migration comme une expérience féminine et l'attention portée à la mobilité indépendante des femmes a donné à ces dernières une 'autonomie conceptuelle' (2006: 2), celle des enfants n'est souvent pas regardée sous le même éclairage. Les études montrent que la majorité des enfants participent à des degrés divers aux différentes étapes des décisions entourant la migration, depuis la prise de décision de migrer jusqu'au choix de destination et celui des arrangements de vie et de travail.

Naturellement les enfants n'ont pas toute liberté de manoeuvre. Nous adoptons le point de vue selon lequel la migration s'opère sous des influences et dans des contextes multiples; certains ont un impact immédiat et observable, d'autres plus lointains. Pour commencer elle est liée à la vie des enfants dans leurs familles dans les zones rurales (Anarfi *et al.* 2003). Toute étude sur la migration des enfants doit donc enquêter sur l'expérience des enfants, les structures 'd'opportunités' et les contraintes qu'ils rencontrent chez eux et ailleurs.

Les normes sociales, y compris la conception du rôle et de la relation des enfants dans la famille rurale influent également sur cette mobilité et sur la question de savoir dans quelle mesure l'expérience et le résultat de la migration peuvent être considérés comme désirables. Dans son étude sur le nord-est rural du Ghana, Hashim constate qu'à l'âge de 4 ans les enfants aident aux tâches ménagères et à 14 ans '*exécutent toutes les tâches que les adultes du même genre sont capables et ont le devoir de faire*' (2005: 6). Non seulement les enfants contribuent ainsi à la vie de la famille mais par ce processus ils s'intègrent dans la communauté

sociale et économique plus large. Cependant la capacité physique est plus importante que l'âge chronologique et les enfants de tous les âges sont encouragés à se modeler sur adultes dans la mesure où ils le désirent et en sont capables (de Langes 2006, Thorsen 2007). La migration des enfants , surtout pour aller travailler, est donc considérée comme une voie socialement acceptable pour acquérir techniques, valeurs, revenu indépendant et biens matériels. L'étude faite par le Plan Waro au Bénin relève que la migration des enfants du nord-ouest du Bénin vers les plantations de coton du nord-ouest est largement acceptée parce que les enfants des groupes ethniques 'envoyants' acquièrent une plus grande liberté et adoptent certaines responsabilités et certains comportements plus précocement que les enfants d'autres groupes (Imorou 2008).

Il faut aussi placer la migration des enfants dans un contexte historique. Là où elle est traditionnelle les enfants tendent à émuler leurs grands-parents, parents et pairs. En fait, dans certaines régions elle est devenue un rite de passage si bien que *ne pas* migrer est considéré comme honteux.

Les enfants migrants suivent non-seulement l'exemple de adultes mais aussi les routes historiques vers des zones d'immigration précises. Cette continuité n'exclut pas les changements. De Lange (2006) à propos des enfants des provinces pauvres du Burkina Faso migrant vers les champs de coton du sud-est du pays estime que bien qu'historique, la migration des garçons de 10 ans pour travailler est un phénomène récent lié à l'expansion de la culture du coton. Il semble que dans certains cas le souci de l'intérêt individuel et consommateur vienne se substituer au souci de l'intérêt commun (Imorou 2008).

Le macro-environnement économique social et politique dans lequel s'effectuent les migrations est un facteur de variations de leurs schémas. Ces derniers sont affectés par les conditions économiques offrant des perspectives d'emploi.

Par ailleurs la migration est alimentée par l'utilisation du travail familial dans les petites exploitations qui forment le soubassement de l'activité et de la production agricoles (Andvig, Canagarajah et Kielland, n.d.), et par une demande croissante de main d'oeuvre jeune due au manque de main d'oeuvre adulte et à son coût (Hashim 2005). Par exemple la migration pour la production de cultures d'exportation n'est pas nouvelle, mais les centres de production se déplaçant au fur et à mesure que la qualité des sols s'appauvrit les enfants

doivent partir de plus en plus loin pour travailler dans ces exploitations (Arnafi *et al.* 2003, Whithead and Hashim 2005). Un cas exemplaire est celui du déplacement de la culture du cacao à travers la ceinture forestière de Côte d'Ivoire au cours des trente dernières années (Bøas *et al.* 2006). Autre exemple, celui du flux d'enfants spécifiquement vers les champs de coton dans l'est du Burkina Faso qui a émergé dans les années 90 avec le développement de l'industrie du coton, un processus activement encouragé par le gouvernement (de Lange 2006).

Les systèmes économiques globaux forment le contexte encore élargi de l'émigration des enfants en particulier dans le domaine de la production pour la vente à l'exportation. Le prix du cacao et du coton sur le marché mondial par exemple détermine la demande de main d'oeuvre, les niveaux de rémunération, l'infrastructure sociale et physique ainsi que toute une série de variables qui touchent les travailleurs migrants. Une récession globale par exemple pourrait anihiler les profits des petits fermiers et les rendre incapables de payer ou de prendre soin des enfants vivant et travaillant sur leurs propriétés (Imorou 2008)³.

Le macro-environnement absorbe les dynamiques sociales telles celles exposées dans la théorie du processus de *des-agrarianisation* en milieu rural qui conduirait à la désintégration des relations au sein de la famille élargie et de leurs liens d'interdépendance et de réciprocité (Amanor, 2001; Bryceson, 2000). On pourrait même inclure parmi les raisons de ces changements sociaux les moyens technologiques et autres équipements – télécommunication, routes – qui facilitent la migration:

'Les gens ne connaissaient pas l'argent jusqu'à un moment donné. Ils ont connu l'argent mais il n'y avait pas les habits ici. Ils se sont dit qu'il faut qu'ils sortent hors de Matéri pour voir s'ils vont ramener de la fortune.... et des vêtements' (Imorou 2008: 9).

Le macro-contexte politique exerce également son influence. A première vue il ne semble pas avoir d'impact évident ou significatif sur la migration des enfants ruraux en dehors des cas de conflits inter-étatiques qui restreignent sévèrement les déplacements. Ceci est dû à un manque

³ Ceci souligne l'importance des études qui privilégient une approche globale des enchaînements pour explorer les circonstances et les perspectives de la main d'oeuvre migrante (voir Barrientos *et al.* 2007, Barrientos *et al.* n.d.).

de documentation sur la migration interne; d'ailleurs, même quand les enfants passent les frontières nationales ils ne font pas l'objet des mêmes contrôles que les adultes (voir Ndao 2008, Bonnet 2008). De manière plus subtile, le discours politique sur la migration des enfants en général, les politiques d'action et les lois qui en dérivent ont aussi un impact. Ces discours reflètent souvent les glissements d'intérêts et de priorités des agences nationales et internationales et des gouvernements. Récemment par exemple une rhétorique diplomatique et politique sur le trafic des enfants plus pressante a amené un certain nombre de pays à introduire des lois anti-trafic. Bien que nous n'ayions que peu de données sur l'effet de ces politiques d'action nous pouvons avancer que cet encadrement de la mobilité des enfants aura des conséquences sur la probabilité de leur départ, la nature de leurs expériences au lieu d'arrivée, et le résultat de leur voyage. On observe son impact immédiat dans la manière dont les enfants se déplacent : de plus en plus en petites groupes, sans intermédiaires (le 'goutte à goutte') (Imorou 2008).

Ces contextes généraux constituent la toile de fond de notre discussion sur la mobilité des enfants.

Pourquoi les enfants des milieux ruraux migrent-ils vers des zones rurales?

La question des causes de la migration est importante. Pourquoi est-ce une option possible, viable et même préférée dans les campagnes de l'Ouest Africain?

En bref, c'est parce que, du point de vue des enfants, elle permet d'acquérir des connaissances et du savoir-faire, un capital social et financier et les qualités personnelles nécessaires dans leur vie présente et future. Ces objectifs reflètent les préférences et les désirs des enfants. Ils sont aussi en partie fondés sur les attentes de leurs familles et de la société (ce que veut dire être un enfant 'gentil' (Hashim 2005)), et sur les 'opportunités' qui s'offrent aux enfants chez eux et sur les lieux de destination.

La raison la plus souvent citée dans nos trois sources principales est la recherche de travail. Les enfants parlent des entraves à leur capacité à gagner de l'argent. Ce peut être le manque de terres ou la pauvreté du sol qui les empêchent de gagner de quoi vivre sur la ferme (Ndao 2008) ou l'absence d'emploi en dehors de l'agriculture. Ce peut être parce que l'organisation et les habitudes sociales ne donnent pas aux jeunes le niveau de contrôle sur leur travail et sa

récompense qu'ils désirent. Dans la région étudiée par de Lange (2005) il allait de soi que les jeunes gens travaillent sur la propriété familiale; travailler pour un voisin contre salaire était considéré comme honteux.⁴ Hashim (2005) au Ghana et de Lange (2006) au Burkina Faso notent tous les deux que tout en encourageant les enfants à cultiver une partie de l'exploitation familiale et à gagner de l'argent pour eux-mêmes, les parents exercent un certain contrôle sur la manière dont ce revenu est dépensé. La migration offre aux jeunes la liberté de poursuivre leur intérêt personnel, d'offrir leur travail et de recevoir compensation en contrepartie sans entrave ni censure (de Lange 2006, Hashim 2005).

Une autre raison très souvent invoquée pour justifier le départ du foyer est la nécessité d'aller aider un parent comme domestique et comme travailleur agricole. Les motifs sont variés. Parfois il s'agit pour la famille 'envoyante' de réduire ses frais, ou d'obtenir un revenu par la remise de l'enfant. Ces cas appartiennent peut-être à des modèles établis d'attentes et d'activités spatialement disloquées' (Whitehead, Hashim et Iversen 2002) entre enfants et leurs familles. Autrement dit en émigrant pour 'aider un parent' les familles et les enfants répondent à une obligation naturelle- quoique accomplie sur un lieu distant - et ce faisant renforcent les liens familiaux dans l'espérance d'une aide réciproque (Hashim 2005). Il ne faudrait pas cependant conclure de tout cela que les enfants font l'objet de marchandages entre les familles selon le caprice des adultes: les enfants ont leur mot à dire dans la prise de décision (Andwig 2000, Hashim 2005). Selon Hashim (2005) les enfants déclaraient que leur migration résultait de leur choix, qu'ils vivent avec des parents ou non. Une fois encore étant donné que les enfants qui vivaient chez des membres de la famille attendaient de ces arrangements des avantages monétaires et personnels (cadeaux, soutien financier pour leur scolarisation ou leur apprentissage), comme nous le verrons, on peut sans danger présumer que ces mouvements inter-familiaux peuvent très bien faire partie des stratégies individuelles des enfants dans le but d'améliorer leur condition et de réaliser leurs aspirations.

Une autre raison avancée est celle du financement de l'éducation des enfants migrants ou de celle de leurs frères et sœurs et de la possibilité de poursuivre leur éducation ou leur formation, le plus souvent sous forme d'apprentissage. Il arrive que des enfants migrent chez des parents pour apprendre un métier.

⁴ Il est intéressant de remarquer que cette même région accueillait des enfants venant d'autres régions employés comme main d'oeuvre payée.

Seule une minorité d'enfants a déclaré avoir été obligée de partir sur ordre d'un membre de la famille plus âgé ou parcequ'ils étaient maltraités. Un autre petit nombre était parti pour aller soigner la famille ou lui apporter d'autres formes de ressources (Hashim 2005).

Les bénéfices que les enfants désirent ou attendent de la migration dépendent de la situation dans laquelle ils pensent se retrouver. Les enfants qui se trouvaient dans un environemnts où il y avait un marché du travail comptaient sur une rémunération en argent et s'attendaient bien à la recevoir alors que pour les enfants employés par des membres de la famille, où il est peu probable qu'un contrat ait existé, la rémunération était incertaine. D'une manière générale les différentes études montrent que les enfants migrants aspirent à acquérir des biens matériels ou l'argent qui permet d'acquérir des biens comme une bicyclette, une moto, ou les éléments d'une dot de mariage (de Lange 2006, Hashim 2005, Imorou 2008, Ndao 2008)⁵.

Des aspirations à plus long terme peuvent aussi motiver la décision de migrer. Ainsi le travail dans une ferme équivaut à un apprentissage en vue de s'installer sur sa propre ferme au pays ou dans un autre lieu (Anyidoho, à venir, Barrientos *et al.* 2007, Hashim 2005). Selon une étude, les enfants gardiens de troupeaux de bétail semblent considérer que leur travail qui leur apprend leur métier et est payé en animaux représente un pas vers la réalisation de leur but qui est de devenir éleveurs (International Needs Network Ghana [INNG] n.d.)

L'expérience de la migration permet aux enfants de d'acquérir endurance, indépendance et autres qualités utiles pour leur avenir (de Lange 2006, Ndao 2008). Cette vue est conforme à une littérature qui tend à traiter la migration comme une forme de socialisation. Des parents par exemple enverront les enfants travailler dans les champs de coton du Burkina Faso pour qu'ils reviennent en ayant appris à travailler dur, à obéir et donc à être plus productifs sur les terres familiales.

Les enfants eux-mêmes considèrent que l'élévation de statut social qui accompagne la migration est un bénéfice important. Il arrive que la migration soit la norme au point qu'il y ait honte et mécontentement quand elle n'a pas lieu comme l'explique un enfant migrant du Burkina Faso:

⁵ Remarquons que ces acquisitions matérielles reflètent le désir personnel, mais aussi une culture qui demande des témoignage de richesse et d'indépendance (de Lange 2006).

'si tu n'es pas parti, les autres garçons vous malmènent. Quand on discutent ils disent: qu'est-ce que tu sais? Tu n'as pas vu Konpienga ? qu'est-ce que tu as vu?' (Honoré, 16ans, cité par de Lange 2006 :43).

Une migration réussie – surtout en termes de gains matériels –accroit le prestige social (de Lange 2008, Imorou 2008, Ndao 2008).

Pour finir, le voyage migratoire offre aux enfants des récompenses intrinsèques: un sens de l'aventure, un élargissement des horizons (Imorou 2008, Ndao 2008, Hashim 2005).

Nous pouvons tirer de ce qui précède deux observations: d'abord il apparait que les enfants sont motivés surtout par le souci d'améliorer leur situation personnelle et leurs revenus et parfois par celui d'aider directement leurs familles. Cependant, comme nous le verrons plus loin il y a une négociation et des points de rencontre entre intérêt individuel personnel et intérêt commun (ou familial). En second lieu, il faut se rappeler que les raisons offertes par les enfants sont peut-être partielles parce qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas articuler les multiples et complexes influence qu'ils subissent. Le peu de temps passé sur le terrain limite la portée des résultats des recherches. Il faudrait approfondir encore plus, examiner plus largement et contextualiser plus soigneusement les motifs et causes de la migration des enfants. Il faudrait analyser ses variations selon ses caractéristiques démographiques (âge, genre, niveau d'éducation) et sa location géographique, sociale, économique et culturelle).

Dans la section suivante nous allons réfléchir sur les facteurs d'influence de l'émigration des enfants autres que ceux rapporté par les enfants mais qui limitent et façonnent leur motifs et décisions.

Negotiations sur la migration au sein de la famille

Nous avons vu que les études empiriques semblent indiquer que les enfants ont le sentiment de choisir de partir. Mais ce choix ne se fait pas dans le vide. La famille a un rôle dans ce choix. Nous allons donc examiner les relations entre les enfants et les autres membres de la famille, et les circonstances économiques de la famille ou du clan familiale.

Les adultes de la famille voient avec sympathie et même encouragent le désir des enfants de gagner son propre argent, surtout s'ils ne sont pas en mesure de répondre à l'attente de l'enfant sur le plan matériel. La migration leur paraît même une façon de prendre soin de l'enfant puisqu'elle lui donne des chances d'enrichissement matériel et de développement personnel (Hashim 2005, Imorou 2008). Relativement peu de parents se déclarent catégoriquement opposés à la migration de leurs enfants. Dans l'ensemble les adultes affichent une attitude ambivalente l'égard de celle-ci.

Hashim (2005) analyse l'ambivalence des adultes en termes de compétition entre les besoins de l'individu et les besoins de la famille ou de la communauté familiale. La famille a besoin du travail de l'enfant mais en même temps souhaite le garder au foyer familial. D'autre part il faut permettre à l'enfant de développer son indépendance et de réaliser ses propres aspirations. Toutes les études font état de cette tension. Certains parents admettaient que faute de pouvoir offrir les objets désirés par leurs enfants ils ne pouvaient ni interdire la migration ni punir les enfants. Le désir de partir était parfois expliqué par celui d'échapper au poids du rôle et des tâches imposés par les aînés.

En même temps les parents sont sensibles aux avantages que présentent une réduction du nombre de dépendants et la possibilité de remplir leurs obligations envers des parents éloignés et regardent la migration des enfants comme l'accomplissement d'un devoir plutôt que comme une rébellion. Il arrive que le père (ou la mère) organise le déplacement lui-même (voir FAFO 2006). Hashim (2005) suggère que pour la famille et l'enfant la migration est soit un accomplissement, soit une rupture de 'contrat'⁶.

Cette approche devrait permettre d'explorer les causes des variations d'attitude des parents selon les lieux d'origine et de les mettre en corrélation avec les différents types de migrations constatés.

⁶ La notion de 'contrat' utilisée par Whitehead, Hashim et Iversen (2007) est utile ici pour comprendre les dynamiques opérant au sein de la familles où se décide la migration de l'enfant. Ces auteurs reprennent l'idée de '*inter-generational contracts*' de Kabeer (2000).

Pour eux ce concept recouvre 'moins l'idée d'obligations fixes et réciproques ...que toute une variété d'interaction, de valeurs et de processus qui affectent la relation quotidienne entre parents et enfants. Ce terme met l'accent sur le fait que parents et enfants possèdent chacun maîtrise, objectifs et avantages/ intérêts' (Kabeer 2000 :5-6).

Par de là la nécessité de trouver du travail, parents et enfants discutent des dangers auxquels l'enfant migrant risque d'être exposé ou simplement du désir des parents de garder l'enfant à la maison (Thorsen 2007). Parfois la négociation porte non pas sur le point de savoir *si* l'enfant *doit* migrer ou pas mais sur celui de savoir *à quel moment* il doit partir. Dans ce cas il s'agit de décider s'il est suffisamment mûre pour l'expérience, sujet sur lequel les opinions peuvent différer (ibid).

Nous avons vu plus haut qu'il semble y avoir un lien entre la pauvreté économique de la famille et l'incidence de la migration des enfants de cette famille. Mais il est intéressant de relever que de Lange (2006 et aussi 2007) dans son étude sur les enfants migrants du Burkina Faso a constaté que le niveau de revenu des familles n'était pas un bon indicateur du fait migratoire. En d'autres termes, la pauvreté n'était pas le seul moteur de la migration⁷.

L'âge et le genre de l'enfant jouent également un rôle dans la dynamique de décision au niveau individuel et familial. La moyenne d'âge des garçons Ghanaiens qui migrent est de 12 ans, un peu moins pour les filles (Hashim 2005). Les enfants les plus jeunes tendent à migrer à la demande d'un membre adulte de la famille et pour se montrer 'gentils'. Quand ils s'expriment sur les motivations de leur départ les jeunes enfants parlent plutôt de leurs gains en argent alors que ceux qui sont plus âgés parlent de leur avenir. Ceci montre qu'en grandissant les enfants adoptent délibérément des stratégies de 'bénéfice maximum/welfare maximising' pour pourvoir à leurs propres besoins et remplir leurs obligations familiales (Hashim 2005). Mais étant donné que toute personne migrante de moins de 18 ans est qualifiée d'enfant migrant, les différences de comportement entre les groupes d'âges ne sont pas évidentes dans la documentation.

Le genre de l'enfant est aussi un facteur influent dans les négociations. Dans les villages observés par Hashim la famille accorde plus de valeur au rôle des garçons dans la famille – et en particulier à leur travail – et la prospérité à long-terme de la famille repose sur eux. Les garçons sont donc dans une position plus forte pour négocier. Par contre ils peuvent être appelés à rentrer pour assumer leurs responsabilités familiales (Anarfi *et al.* 2003, Hashim 2005). Les filles, leur travail, leur qualité propre (reproductrice) ont moins de valeur; elles sont considérées comme des membres 'temporaires' de la famille puisqu'elles quittent celle-ci quand

⁷ Dans la mesure où les sujets étudiés venaient tous d'une zone rurale considérée comme pauvre, son échantillonnage n'est peut-être pas suffisamment varié pour être probant.

elles se marient⁸. C'est sans doute pourquoi la migration des filles, même là où elle est plus importante et intervient à un plus jeune âge que celle des garçons ne fait pas l'objet de commentaires (ibid.)⁹. En même temps l'idée que les filles sont plus exposées à des dangers moraux et sociaux tels que liaisons illicites, grossesse et maladies vénériennes explique que certaines restrictions leur soient imposées (Hashim 2005). Par conséquent il est peu probable que les filles puissent voyager sans que leurs parents le sachent (Thorsen 2007). Ces restrictions semblent particulièrement sévères quand la destination est un centre urbain et ses dangers et tentations; elle le sont peut-être moins en ce qui concerne la migration de milieu rural à milieu rural. En tout cas le mouvement des filles de famille à famille et en milieu rural rencontre moins d'hostilité.

En résumé, les décisions relatives à la migration des enfants sont déterminées par des préférences personnelles, les négociations au sein de la famille, les signaux et pressions exercés par l'entourage. Il s'agit de discuter pour trouver un point d'équilibre entre intérêt de la communauté familiale et aspirations personnelles, préoccupations affectives et nécessité de gagner sa vie, et le processus par lequel un enfant peut se préparer à devenir adulte dans un contexte difficile et plein de contraintes. Il faudrait affiner l'exploration de ces facteurs d'influence à l'intérieur de la famille et en dehors de celle-ci.

Où migrent les enfants?

Il ressort des études empiriques que les enfants prennent des routes historiques existant parfois depuis des siècles. Dans plusieurs cas les enfants disent suivre le même chemin que leurs parents ou leurs grands-parents (Imorou 2008, Hashim 2005). Leurs voyages s'organisent donc à partir d'un savoir culturel. Parmi ces routes de zone rurale à zone rurale, il y a celle qui va du nord-est au sud du Burkina Faso où se trouvent les fermes de coton (de Lange 2006); les enfants du nord-est du Ghana migrent vers les fermes du sud du Ghana (Hashim 2004 and 2005) ou bien vers le nord-ouest du Ghana pour travailler comme gardiens de troupeaux (INNG n.d.); ceux du nord-ouest du Bénin se dirigent vers les plantations de coton du nord-est (Imorou 2008). D'autres études recensent la présence d'enfants de diverses nationalités dans

⁸ Hashim (2005) note que quand il s'agit de décider de la migration des filles les rapports entre les hommes et les femmes adultes de la famille dont les revenus sont séparés et qui supportent le coût de l'enfant de manière inégale deviennent tendus. La perte du travail que fait une fille jeune représente une perte de revenus pour les femmes de la famille alors que pour les hommes les filles représentent surtout un coût. Les uns et les autres n'accordent donc pas la même valeur au départ d'une fille.

les plantations de cacao au Ghana, au Cameroun, et en Côte d'Ivoire (Asuming-Brempong *et al* 2007, IITA 2002, FAO 2006) et attirent l'attention sur le cas des jeunes garçons emmenés pour travailler dans l'industrie de la pêche¹⁰. Il y a aussi les enfants qui migrent depuis le nord du Bénin pour aller travailler dans les carrières du Nigéria (Ndao 2008) ou pour s'inscrire dans les écoles coraniques au Burkina Faso ou au Mali (Riisoen, Hatloey et Bjerkan 2004).

Nos trois sources principales établissent que la plupart des enfants migre non pas - comme l'évoque une image répandue du travail enfantin- vers les grandes plantations commerciales mais plutôt vers de petites exploitations dont les propriétaires eux-mêmes vivent difficilement. Certains enfants travaillent avec d'autres enfants et d'autres adultes mais certains enfants sont le seul employé à demeure dans une petite ferme familiale. Ce qui arrive à ces enfants est souvent invisible ou pauvrement documenté.

Rappelons que ces études cherchent à appréhender cette migration de zone rurale à zone rurale qu'elle soit interne ou trans-nationale. La distinction est importante du point de vue de la loi et des politiques d'action mais nos études ne font pas apparaître de différence pratique pour les enfants migrants. D'ailleurs les migrants peuvent couvrir des distances à l'intérieur d'un même pays supérieures à celles qui comportent le passage d'une frontière et se retrouver dans des lieux étrangers à leur culture dans leur propre pays (de Lange 2006). En outre la frontière n'est pas toujours un obstacle ; Ndao (2008) a observé que les enfants passaient facilement les postes de contrôle entre le Togo et le Bénin alors que les adultes y étaient régulièrement stoppés (Bonnet 2008). Quant aux conditions de vie et de travail , elles sont semblables, ce qu'illustre la comparaison entre les enfants du Burkina Faso qui vont travailler au Bénin sur les fermes de coton et les enfants qui migrent à l'intérieur du Burkina Faso (de Lange 2006).

Il faut aussi noter que les différents groupes et types de migration s' entrecroisent. Par exemple une conséquence de la migration des fermiers adultes du Burkina Faso en Côte d'Ivoire est l'envoi d'enfants de la zone d'émigration dans les fermes de Côte d'Ivoire. De même les jeunes couples migrants installés loin de leur réseau de support social et familial iront chercher des jeunes filles de leur village d'origine pour aider aux travaux domestiques (Imorou 2008).

⁹ Cette observation conduit Ndao (2008) à déclarer que les enfants sont les nouveaux 'citoyens transnationaux'.

Comment les enfants enterprennent-ils le voyage migratoire?

Nous avons vu comment les négociations au sein de la famille aboutissaient à encourager, autoriser ou obliger les enfants à migrer au vu et au su et avec l'approbation de leurs familles. Nos trois études de référence parlent aussi des enfants fugueurs. Selon de Lange (2006) bien que se déclarant anxieux de savoir ou était leur enfant, seuls quelques parents étaient partis à la recherche de l'enfant après s'être aperçus de sa fugue et aucun ne l'avait puni pour avoir fugué. Cette attitude ambivalente des parents résulte du sentiment que la migration a été choisie par l'enfant : 'Si nous leur disons de ne pas partir, ils partiront, en secret. On ne peut pas les empêcher de partir...ou qu'il en résultera un gain matériel: nous sommes vraiment pauvres; nous avons une bicyclette maintenant. C'est pour cela que je suis heureux que mes enfants soient partis pour aller au Kompienga' ; ou de la conviction que les garçons vont revenir au bout d'un an et que l'expérience de la migration leur aura enseigné l'importance du travail, l'obéissance et l'envie de développer la propriété familiale –l'expérience l'a rendu meilleur. Il a vu que la vie est plus difficile ici. Il va rester quelque temps' (de Lange 2006).

Certains parents, sachant qu'ils avaient fait pareil quand ils étaient jeunes et connaissant l'aspect positif de la migration étaient indulgents quelles qu'aient été les conditions de départ: Les parents ne se font pas trop de souci en ce qui concerne les garçons. Ainsi un père à propos de son fils: 'Il n'en a pas parlé au début; il a filé à au Kumasi parcequ'il savait que je ne lui donnerais pas la permission parceque, vous me voyez maintenant, je fais la ferme tout seul'. Il a ajouté 'nous l'avons fait nous mêmes.' Je lui ai demandé ce qu'il voulait dire: 'moi j'ai filé. Je suis allé vivre là bas pendant 5 ans; je suis revenu, je me suis marié et je suis retourné là bas 10 ans. Je suis revenu parceque mon père était vieux'. Son fils lui aussi était revenu au pays avec de l'argent avant de repartir à nouveau pour commencer un apprentissage de mécanicien qu'il avait payé en vendant la vache que son père lui avec acheté avec l'argent gagné la première fois qu'il avait migré (Hashim 2005: 37)

L'étude sur le Bénin rapporte qu'il arrive que des parents désavouent un enfant désobéissant - 'Bon, si l'enfant refuse de me suivre au champ, moi je le libere, il est libre dans ses mouvements' (Imorou, 2008a) - mais le comportement de tels parents n'est pas bien vu.

¹⁰ Les média ont beaucoup parlé des cas des jeunes garçons embarqués pour exécuter des tâches extrêmement dangereuses dans l'industrie de la pêche (voir FAFO 2004). Un certain nombre de 'libérations' au Ghana a été rapporté dans la presse.

Pendant le voyage proprement dit, les enfants – comme les adultes- comptent sur un réseau social pour les renseigner sur la vie et les perspectives d'avenir dans le lieu de destination, pour financer leur voyage, pour les conseiller, pour les loger et s'occuper d'eux à l'arrivée, pour les aider à trouver du travail (Hashim 2005, Imorou 2008, Ndao 2008, cf Anyidoho à venir).

La majorité des enfants voyagent en groupe. Sur 60 enfants venant du nord du Ghana interrogés par Hashim (2005) 44 avaient voyagé avec une autre personne et parmi eux 32 avec un parent et 5 avec leur 'employeur'¹¹.

Un cas intéressant est celui des 'tuteurs' présents dans les plantations de coton du Benin (Ndao 2008, Imorou 2008a). Ce sont des jeunes gens – parfois d'anciens migrants- qui recrutent, facilitent le voyage, aident les enfants à se familiariser avec le travail et sont quelquefois aussi employeurs. Dans le secteur agricole leur rôle est central pour les enfants ... 'arrivés là-bas s'ils ne trouvent pas un bon tuteur, ils souffrent' (interviewee, Imorou 2008:20). Ils représentent aussi une étape de carrière pour l'enfant migrant. Ainsi les enfants qui travaillent bien, s'entendent bien avec leur employeur et réussissent leur migration (rappellent des ressources au foyer familial) peut aisément devenir à son tour 'tuteur'. La fonction du 'tuteur' est semblable à celle du 'sponsor' mentionné ailleurs. Souvent l'enfant le connaît, c'est un ami ou un parent qui recrute et accompagne l'enfant qui lui est confié, a la responsabilité de lui trouver un employeur et d'une manière générale celle de s'en occuper (Riisoen, Hatloey et Bjerkan 2004, IITA 2002).

L'existence de ces sponsors devrait assurer une certaine protection et un guide source de conseils pour les enfants migrants mais elle est aussi potentiellement exploitatrice. Le sponsor peut exiger que l'enfant travaille pour payer les frais de voyage (Imorou 2008). Finalement la nature de l'impact du système sur les enfants repose sur le caractère et la conduite de chaque sponsor (IITA 2002, Imorou 2008a).

¹¹ Selon une étude sur la culture du cacao dans l'Ouest Africain, la moitié des enfants travaillant dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire et le tiers au Nigéria avaient été 'recrutés' par des 'intermédiaires' connus des enfants dans la majorité des cas. (IITA 2002).

En l'absence de données adéquates sur le statut de ces enfants on peut cependant présumer qu'ils ont été amenés à la ferme par les recruteurs.

Même quand ils partent seuls les enfants ont le nom d'un employeur ou d'un parent qu'ils doivent rejoindre (Hashim 2005, de Lange 2006). Comme le remarque de Lange, la manière de voyager n'a pas d'incidence sur le résultat de la migration.

Arrangements, accord, contrats au lieu de destination

La documentation sur la migration des enfants fait souvent référence à la traditionnelle 'adoption' ou *'fostering'* dans le contexte Africain. Le terme est utilisé librement pour désigner la pratique qui consiste à envoyer un enfant vivre chez des membres de la famille autres que le père et la mère. Les causes et raisons de cette pratique sont innombrables et comprennent 'la maladie, la mort, le divorce, la séparation des parents, la socialization, l'éducation, l'entraide familiale et le renforcement des liens familiaux' (Whitehead, Hashim et Iversen 2007). Mais ainsi définie en terme de famille d'accueil, l'adoption est une notion trop vague car elle recouvre des expériences et des effets très différents. Le terme ne nous dit pas précisément ce que les enfants font ni dans quelles conditions.

Riisoen, Hatloey et Bjerkan (2004) s'efforcent de distinguer entre les enfants qui se vont travailler en entreprise (y compris dans des fermes), ceux qui se trouvent dans des familles (les enfants *'fostered'*), et ceux qui entrent dans des institutions coraniques. De plus ils séparent les enfants adoptés pour leur éducation de ceux qui le sont comme domestiques. Ils montrent ainsi que la première catégorie d'enfants est majoritaire. Ces distinctions sont utiles pour souligner l'importance des différents types d'arrangements sur les résultats de la migration.

Mais les catégories sont elles-mêmes problématiques. D'abord il est bien compris que d'une manière générale les enfants doivent faire un certain nombre de tâches quel que soit le 'type' de *fostering*, ce que reconnaissent Riisoen, Hatloey et Bjerlan (2004). Deuxièmement les lieux de travail (maison, entreprise, école) ne sont pas des espaces étanches (par exemple les enfants migrants peuvent à la fois vivre dans une famille et travailler à la ferme de cette famille; dans les écoles coraniques il y a des enfants qui passent plus de temps à travailler qu'à étudier). De fait toutes les recherches montrent que les enfants vivent en majorité chez des membres de leur famille quel que soit le motif à l'origine de leur déplacement, y compris ceux qui sont à l'école ou en apprentissage et ceux qui travaillent pour eux tout en résidant chez des parents.

Il est donc difficile de tracer une ligne claire entre les enfants qui migrent pour travailler et les enfants qui sont décrits comme 'adoptés/forsterd' en examinant leur mode de vie, leur degré de protection, et leurs responsabilités. Nous pouvons illustrer cela par l'exemple des exploitations de cacao où les fermiers immigrants ont une forte tendance à employer comme main d'oeuvre des enfants dont certains viennent de leur propre famille au pays d'origine (voir de Lange 2006).

Certains de ces enfants sont en effet 'forstered'. Mais il y a aussi des enfants migrants qui ne sont pas apparentés au fermier. Dans les régions de culture du cacao ces enfants vivent sur place chez l'employeur qui s'occupe de les loger, nourrir, habiller et de les soigner (Anyidoho, à venir, Takane 2002). Ce qui montre bien que ce ne sont pas tant les étiquettes –pensionnaire, adopté, migrant- qui sont importantes mais les accords spécifiques qui règlent le travail et la vie des enfants qui migrent. Il faut examiner les données pour voir si différents arrangements aboutissent à des expériences et résultats différents.

Les enfants migrants ou envoyés par leurs parents pour travailler chez des membres de la famille ne désirent pas tous bénéficier de l'arrangement au même degré. Hashim (2005) montre que certains enfants ne s'attendaient pas à être rémunérés par des parents et considéraient qu'ils remplissaient une obligation sociale ou familiale, alors que d'autres désiraient être payés. Tous cependant espéraient une récompense - un cadeau, un soutien financier pour entrer en apprentissage- à la fin de leur service. Ces espérances n'étaient pas toujours articulées d'où le risque de déception de part et d'autre (Hashim 2005,2006).

Les enfants acceptent aussi des contrats de travailleurs agricoles qui varient en longueur et en forme. La longueur du contrat constitue une différence essentielle. D'après de Lange (2006) au sud-ouest du Burkina Faso les enfants travaillent dans les champs de coton quelques mois d'affilé seulement, souvent pendant les vacances scolaires. Ces contrats à court terme dépendent de l'abondance de la récolte et le risque – accepté comme un hazard du métier- est qu' en cas de mauvaise récolte les enfants ne gagnent rien. En même temps de tels contrats donnent à l'enfant un plus grand pouvoir de négociation et une plus grande protection contre le risque d'exploitation car il est assez facile de s'en désengager et de moins dépendre de l'employeur (de Lange 2006, Ndao 2008, Imorou 2008). Par contre les contrats des enfants migrants interrogés au Burkina oriental étaient de plus longue durée, souvent d'un an; l'employeur les loge, les nourrit et les paye au forfait une fois que le coton est vendu, en liquide ou en nature (bicyclette, vêtements,ou, quelquefois, un juste le billet de car pour rentrer)

ou les deux. L'avantage du paiement différé en liquide est que c'est une forme d'épargne (de Lange 2006). Le risque, c'est de ne pas être payé ou de recevoir moins que promis - ce qui était arrivé à un nombre significatif d'interviewés. Dans le secteur du cacao par exemple il y a des contrats encore plus longs que les adolescent passent pour acquérir des droits fonciers (Anyihodo, à venir). Ceci est normalement une option qui demande trop de savoir-faire, de temps et d'énergie pour des enfants. Dans les carrières du Nigéria les enfants travaillent jusqu'à dix ans d'affilé pour accumuler un capital (Ndao 2008). Hashim (2005) remarque que dans les fermes du sud du Ghana les enfants les plus âgés reçoivent parfois une portion du revenu ou des terres qu'ils cultivent en métayage (Hashim 2005).

Il faut aussi différencier les accords verbaux et les contrats écrits. La plupart des enfants observés par de Lange possédaient un accord verbal. Mais Imourou remarque qu'au Bénin les contrats écrits deviennent plus fréquents; en même temps les travailleurs (y compris les enfants) entament de plus en plus souvent des poursuites en justice quand ils ne sont pas payés. Un nombre croissant de fermiers ont été sommés de payer par la police (Imorou 2008).

Quel genre de travail font les enfants?

Cela dépend du lieu et de l'accord. Beaucoup d'enfant sont occupés à des tâches domestiques. Ils sont aussi employés à tous les stades de l'activité agricole, depuis le défrichage des terres jusqu'à la récolte et quelquefois à des activités secondaires comme les travaux d'irrigation ou la fabrication de briques de construction. Ils cultivent les jardins maraichers, ils gardent le bétail, ils tirent les charettes.

Les garçons travaillent surtout à la ferme, les filles font normalement des travaux domestiques mais il est important de noter que ceux-ci peuvent comporter des activités d'ordre économique agricole ou commercial.

Il est difficile d'appliquer les résultats des travaux sur le travail des enfants au cas des enfants migrants. Deux études sur les secteurs du cacao au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Nigéria attestent que la majorité des enfants travaillent avec leurs famille sur des propriétés agricoles qui appartiennent à des membres de la famille plus ou moins proches (Asuming-Brempong *et al.* 2007, IITA 2002). Malheureusement ces études ne font pas la distinction entre

les enfants nés sur le lieu de destination et les enfants qui ont accompagné leurs parents ni avec ceux qui ont été amenés individuellement pour compléter la main d'oeuvre. Encore une fois nous savons que la majorité des enfants n'est pas salariée mais engagée comme main d'oeuvre domestique (Andvig, Canagarajah et Kielland, n.d.) sans que l'on puisse différencier selon le type de contrat ou de rémunération.

Dans quelles conditions vivent et travaillent les enfants migrants des zones rurales?

Une étude sur la migration à l'intérieur du Ghana, du Mali et du Burkina Faso conclut que '*les conditions de vie des enfants qui travaillent dans le secteur agricole varient dramatiquement du travail facile en famille, le week-end au travail d'esclave sur les plantations*' (Riisøen, Hatloey et Bjerkan 2004: 31). Les auteurs suggèrent que certaines industries et employeurs sont plus exploités que d'autres. Ainsi l'industrie de la pêche a extrêmement mauvaise réputation sur ce plan (ibid). Il faut pourtant reconnaître que les situations particulièrement exploitatrices et dans lesquelles les enfants sont maltraités sont peu nombreuses.

Dans l'industrie du Cacao, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Nigéria par exemple la plupart des enfants travaillaient chez des parents plus ou moins proches (IITA 2002). Au Ghana rien ne permet de dire que les conditions de vie dans les fermes de cacao justifient le label de l'ILO (1998) de "pire forme de travail pour les enfants" (Asuming-Brempong *et al.* 2007). En Côte d'Ivoire les 6% d'enfants qui se déclaraient 'non satisfaits' de leur emploi donnaient pour raison le poids excessif de travail. Les rapports des enfants ne peuvent sans doute pas constituer une évaluation objective de leur situation mais néanmoins il faut prendre en compte l'opinion des sujets sur lesquels portent les recherches et discussions sur le travail des enfants.

Le genre de gardien, d'employeur, la situation de travail – souvent le résultat du hasard et des coïncidences plutôt que d'un véritable choix de l'enfant – sont des facteurs déterminants de l'expérience négative ou positive des enfants.

On pourrait juger intuitivement que les enfants placés chez des membres de leur famille sont mieux protégés que les enfants qui travaillent seuls ou chez des étrangers. Mais la situation des enfants '*fostered, adoptés*' n'est pas uniformément positive (voir Hashim 2005, Riisøen, Hatloey et Bjerkan 2004). Hashim trouve que les raisons à l'origine de l'adoption' ont une incidence sur

l'expérience des enfants et que ceux que l'on fait migrer pour aider la famille hôte sont mieux traités que ceux que l'on fait partir parce que on ne peut pas s'en occuper à la maison (Hashim 2005,2006). Par contre il ne semble pas y avoir de différence de traitement entre adoptés et non-adoptés par les adultes qui ont autorité sur eux (Hashim 2005).

Il en va de même pour les apprentis et les enfants sous la tutelle des clerks musulmans qui en plus de leurs études sont envoyés faire la plonge dans les restaurants ou travailler dans les champs et doivent remettre une partie de ce qu'ils gagnent à leur maitre (Hashim 2005, Riisoen, Hatloey et Bjerkan 2004). Là encore *les conditions de vie et de travail ...des enfants sont variables et à la discrétion du marabout comme de l'employeur du chef de famille* ;(Riisoen, Hatloey et Bjerkan 2004).

Partout et dans tous les emplois les enfants déclarent qu'il travaillent trop par rapport à ce qu'ils avaient à faire chez eux. Au Burkina Faso par exemple il y a des enfants qui travaillent dans les champs de coton 12 heures par jour tous les jours et toute l'année (deLange 2006). Dans une moindre mesure, dans les fermes les enfants se plaignaient d'être exposés aux pesticides et produits chimiques (Asuming-Brempong *et al.* 2007, de Lange 2006, IITA 2002).

Les enfants migrants sont souvent sous- payés ou pas payés du tout. Ils prolongent alors leur séjour plus longtemps que prévu (un an dans des cas cités par de Lange) pour obtenir leur argent, ou bien ils quittent leur emploi et rentrent chez eux ou cherchent un autre emploi. L'employeur ne paie pas pour toutes sortes de raisons. Par abus de pouvoir mais il faut rappeler il s'agit fréquemment de petits agriculteurs pauvres dont les profits sont à la merci de macro- facteurs imprévisibles comme les intempéries ou le prix global du coton (Imorou 2008). Quand il n'est pas payé il arrive que l'enfant ne puisse pas retourner chez lui (soit parce qu'il n'a pas de billet pour le car , soit parce qu'il a honte de son échec).

Il arrive que des enfants fassent appel aux autorités et demandent paiement à leur ancien employeur. Au Burkina Faso et au Ghana certaines familles ont encouragé l'action en justice de leurs enfants lésés alors que d'autres leur ont dit de retirer leur plainte. Le même type de plainte auprès de la police est enregistré au Benin, les lois anti- trafic jouant en faveur des mineurs. Il faut noter cependant que les enfants portent moins plainte que les adultes et que les cas ne sont pas toujours décidés en leur faveur (Imorou 2008).

L'étude d'Imourou met en relief un autre facteur important et potentiellement protecteur : le discrédit qu'encourent les employeurs qui ne respectent pas les contrats dans les villages 'envoyeurs' et qui rend plus difficile le recrutement de la main d'oeuvre.

Plus les enfants sont dépendants de leurs employeurs ou de leurs gardiens et plus ils sont vulnérables. Sans ressources pour rentrer chez eux ou changer d'emploi, ou sans la permission de leur gardien ou employeur ils doivent rester et sont ainsi susceptibles d'être maltraités verbalement ou physiquement (de Lange 2006). Cependant, et en particulier au Bénin, il y a des enfants qui quittent leur employeur s'ils ne sont pas contents de leur salaire ou de la façon dont on les traite.

Comment évaluer les conditions de vie et de travail des enfants qui migrent? Dans les trois études de référence au coeur de cet article les enfants interviewés tout en se plaignant de leur vulnérabilité étaient résignés à leur situation. Le risque d'être maltraité et non-payé leur semblait valoir la peine d'être pris. Au Bénin l'endurance et la capacité à survivre à la souffrance sont des qualités hautement estimées qui confèrent respect et prestige social (Imourou 2008). En outre parents et enfants évaluent les risques à la lumière de la misère, du manque de nourriture, du manque 'd'opportunités' dans leur propre région.

Quel point de vue faut-il privilégier? Celui des enfants, des parents, des gardiens et des employeurs, des travailleurs sociaux, de l'état? Sur quelle base, sur quelle qualité d'expérience peut-on juger si les enfants bénéficient de la migration? Ils mangent mieux mais travaillent plus; ils travaillent trop mais gagnent plus d'argent.

Riisøen, Hatloey et Bjerkan (2004) ayant trouvé les conditions de vie des enfants migrants et non- migrants comparables plaident pour une approche politique compréhensive qui traite du travail des enfants en général. Il est utile de poser la question de savoir si ces conditions de vie sont particulières aux migrants ou aux enfants ou si elles révèlent un problème systémique qui demande des lois et des politiques d'action plus amples plutôt que des réglementations visant étroitement les enfants qui migrent. (cf Castle et diarra 2003, Riisøen, Hatloey et Bjerkan 2004, Thorsen 2007).

Que deviennent les enfants qui migrent?

La recherche n'apporte pas encore de réponse satisfaisante à la question de ce que deviennent les enfants migrants à long terme. Quels enfants reviennent au pays d'origine et pourquoi? Quels enfant ne reviennent pas? Comme dans le cas de la migration des adultes on peut imaginer que la décision de rentrer n'est pas sans relation avec les motifs à l'origine du départ (Arowolo, n.d.). Les enfants qui sont partis pour améliorer leur vie future au village, par exemple par l'acquisition de biens matériels qui réhaussent leur prestige social ou le confort général de leur vie ont plus de chance de vouloir revenir. Il en va de même pour ceux qui sont partis à l'âge scolaire pour gagner de quoi poursuivre leurs études (de Lange 2006, Imam 2005). Par contre ceux qui sont partis parce que personne ne s'occupait d'eux et qui sont plus probablement engagés dans des contrats de longue durée (de métayage ou d'apprentissage) sont moins enclins à rentrer¹².

Le retour est donc associé aux valeurs sociétales de la communauté 'envoyante' attachées à certaines trajectoires professionnelles et à certains styles de vie. Au Bénin le travail agricole est plus valorisant que celui de l'apprenti ou de l'étudiant: 'Quand bien même tu vas à l'école on trouve que tu ne fais rien. Il faut rejoindre la terre' (Imorou 2008: 13). Le prestige social dérive de la capacité à faire le dur travail agricole, à se suffire à soi-même, et à prendre la responsabilité des besoins de la famille. C'est pourquoi les enfants sont encouragés à partir acquérir le savoir-faire et le goût du travail à l'extérieur. Sans que les études soient explicites sur ce point, on peut avancer que ces enfants retourneront chez eux puisque la migration leur aura donné les moyens d'améliorer leurs conditions de vie, pourvu qu'ils puissent accéder à la terre.

Inversement, là où l'éducation et le travail non-agricole sont tenus en estime mais sont inaccessibles dans le contexte local les enfants sont enclins à s'installer là où ils ont migré. Certains enfants rentrent à la demande des adultes de la famille. Les garçons surtout, parce que leur prospérité future est plus étroitement tributaire de leurs aïeux mâles et parce que la famille a besoin d'eux (Hashim 2005). Il y a aussi les cas de retour pour cause de maladie ou de mal du pays (ibid.)

¹² Les trois études principales sur lesquelles nous nous appuyons examinent des migrations agricoles de type temporaire, bien qu'il arrive que des migrants s'installent sur des fermes ailleurs que dans leurs régions d'origine.

Les enfants sont généralement bien accueillis à leur retour, même quand ils s'étaient enfuis sans rien dire ni demander la permission et ils sont rarement punis(de Lange 2007, Imorou 2008). En effet les parents regardent l'expérience et les épreuves de la migration comme une punition suffisante. Après coup certains enfants étaient heureux d'avoir vécu cette expérience malgré ses mauvais moments. Dans l'étude de de Lange pourtant, les garçons - y compris ceux dont la migration avait été 'réussie '- déclaraient qu'ils s'efforceraient d'empêcher les plus jeunes de parti travailler dans les plantations de coton. Ils disaient que eux, ils avaient eu de la chance mais que les risques de mauvais traitements et de sous-rémunération étaient trop grands (aussi de Lange 2007). Et pourtant cela n'empêche pas beaucoup de ces enfants de migrer une nouvelle fois-surtout les garçons qui eux ne subissent pas les contraintes d'un mariage précoce -et quel qu'ait été le succès de leur précédente expérience.

Conclusion et implications pour la recherche.

L'ensemble de ces études ethnographiques fait apparaître l'image d'une grande variété d'expériences chez les enfants qui migrent, avec des conséquences à la fois positives et négatives. Ce que nous devons chercher à mieux comprendre ce sont les facteurs les plus susceptibles de rendre l'expérience positive, et ceux qui produisent les résultats les pires. Les travaux de recherche cataloguent les risques et les facteurs de vulnérabilité mais nous avons comparativement peu d'information sur ce qui peut diminuer ces risques et permettre aux enfants de bénéficier des avantages et des possibilités qu'ils espèrent trouver et que devrait leur offrir la migration.

Cet article identifie cependant dans ces études les éléments qui vont dans ce sens, en particulier le hasard de la chance et les réseaux sociaux d'entraide.

En l'absence d'encadrement légal ou institutionnel solide, le bien-être des enfants dépend largement des arrangement de travail et de vie quotidienne dans lesquels ils se retrouvent ainsi que du caractère et des circonstances de leurs sponsors, gardiens et employeurs. Quant aux réseaux sociaux leur intervention est illustrée par le rôle protecteur joué par les sponsors ou les tuteurs pendant la migration et aux points de destination, comme nous l'avons vu. De plus nous savons que la situation des enfants vivant chez des membres de leur famille varie et qu' être 'adopté /fostered' ne garantit pas que l'enfant soit bien traité (Hashim 2005). Cependant une autre étude sur les enfants qui travaillent dans l'industrie du cacao montre que les enfants

vivant chez des parents tendent à être mieux traités que ceux qui n'ont aucun lien de parenté avec leur employeur (IITA 2002).

Il est clair qu'il faudrait examiner plus systématiquement quels sont les facteurs protecteurs des enfants et la manière dont ils agissent selon les contextes afin de promouvoir les résultats de l'expérience migratoire qui sont positifs.

Ajoutons quelques points spécifiques qui sont apparus au cours de nos discussions:

1. Question d'âge: Hashim en particulier différencie entre les motifs et l'expérience migratoire des très jeunes et des jeunes migrants et plusieurs parents interrogés par de Lange disaient ne pas être opposés *per se* au départ des jeunes de moins de 18 ns mais s'inquiétaient du très jeune âge (10, 11 ans) auquel certains garçons migraient. Il vaut la peine de rappeler que le Ghana a ratifié la Convention 'Worst Forms of Child's Labour' de l'ILO (182) et a introduit de nouvelles lois pour renforcer les droits des enfants mais n'a pas ratifié la Convention sur l'Age Minimum de l'ILO. La Loi sur les Enfants de 1998 dit que l'âge minimum d'embauche est 15 ans; 13 ans pour des travaux légers (Bôâs et Huser, 2006). Elle est dans la même ligne que ce que dit Hisham des enfants du nord rural du Ghana qui à 14 ans sont considérés en âge de travailler comme des adultes . Il faudrait examiner les notions de maturité, de capacité de travail et les notions d'enfance dans leur contexte.
2. Migration vers les petites exploitations: comment 1/ appréhender et 2/ protéger les enfants qui travaillent seuls ou en petit nombre sur une petite exploitation familiale et souvent vivent sur place ? comprendre et réguler ce type de travail des enfants pose un défi. Il faudrait s'attacher à comprendre pourquoi et comment les agriculteurs prennent les décisions concernant la main d'oeuvre et comment la mise en place de politiques – notamment économiques- peut affecter la vie de ces agriculteurs et celle des enfants qui travaillent pour eux. Imorou a relevé comment des petite paysans du Bénin ont du vendre tous leurs biens et se sont ruinés pour payer la main d'oeuvre après une mauvaise récolte ou à la suite d'une baisse du prix mondial du coton. Il faudrait multiplier les recherche du type de celle de de Lange sur la demande de main d'oeuvre.

3. La question de l'attitude des parents à l'égard du fait migratoire: 1/ elle est ambivalente
2/ les décisions entourant le fait migratoire sont extrêmement difficiles à prendre.

4. Engagements contractuels : il faudrait aussi se pencher sur la question des engagements contractuels pour assurer la récompense de la migration. Il faudrait examiner les mécanismes de poursuites. Le développement des contrats écrits et des poursuites judiciaires pour non- paiement de rémunérations au Bénin est tout à fait intéressant. A quels facteurs est-il dû ? Peut-il être reproduit ailleurs? Comment le raffiner et le rendre plus à même de soutenir et de protéger l'enfant travailleur migrant?

A long terme, qu'advient-il des enfants qui migrent? Que font-ils et comment se portent-ils dans l'après- migration ? en entreprenant cette investigation il faut garder à l'esprit le fait que la migration prend place dans un contexte où elle n'est ni un événement isolé, ni une anomalie ni une stratégie déviante mais fait partie du mode de vie de la famille et de l'enfant en milieu rural et de leur mode d'appréhension et de préparation de l'avenir.

Ensuite il faudrait aller au delà de l'observation descriptive de la migration des enfants et proposer une analyse plus approfondie des dynamiques socio-culturelles, économiques et politiques qui façonnent ces expériences . Cela demande un travail en profondeur sur de longues périodes de temps. Des études comparatives et longitudinales seraient particulièrement appropriées ici.

Enfin, nous ne parviendrons pas à obtenir une vue d'ensemble de la situation dans l' Ouest Africain si nous ne résolvons pas les obstacles méthodologiques qui gênent les recherches surtout quand il s'agit de recherche comparatives; à commencer par une définition standard de ce qu'est la migration des enfants qui permettrait de faire apparaître la mobilité 'cachée' des enfants. Il serait aussi utile de standardiser les méthodes de collection des data pour faciliter les comparaisons entre régions.

References

- Amanor, S K (2001) *Land, labour and the family in Southern Ghana: A critique of land policy under neo-liberalisation*, Uppsala, Nordic Africa Institute.
- Anarfi, J, Kwankye, S, Ofuso-Mensah, A and Tiemoko, R (2003) 'Migration from and to Ghana: A background paper', *Working Paper C4*, University of Sussex: Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty.
- Anarfi, K A, *et al.* (n.d) *Voices of Child Migrants "A Better Understanding of How Life Is"*, Migration DRC publication.
- Andvig, J (2000) 'An essay on child labour in Sub-Saharan Africa - A bargaining approach', *Working Paper 613*, Norwegian Institute of International Affairs, Oslo, Norway.
- Andvig, J C, Canagarajah, S and Kielland, A (n.d.) *Child labor in Africa: The issues*, World Bank, Washington.
- Anyidoho, N A (forthcoming) *Migrant workers in the agro-export: Comparing aspirations and realities in the pineapple and cocoa sectors of Ghana*.
- Arowolo, O (2002) Return migration and the problem of reintegration. *International Migration* 38(5): 59-82.
- Asuming-Brempong, S, Sarpong, D, Amoo, P and Asenso-Okyere, K (2007) *Cocoa child labour study in Ghana*, Ministry of Manpower, Youth and Employment (MMYE), Accra, Ghana.
- Barrientos, S, Anarfi, J, Lamhuage, N, Castaldo, A, Anyidoho, N A (n.d.) *Social protection for migrant labour in the Ghanaian pineapple sector*, unpublished research report.
- Barrientos, S, Asenso-Okyere, K, Asuming-Brempong, S, Sarpong, D, Anyidoho, NA, Kaplinsky, R, and Leavy, J (2007) *Mapping sustainable production in Ghanaian cocoa: A report for Cadbury Schweppes plc*, Cadbury Schweppes plc., London.

- Bóás, M, and Huser, N (2006) *Child Labour and Cocoa Production in West Africa*, Report 522. FAFO.
- Bryceson, D F (2000) 'Rural Africa at a crossroads' in Bryceson, D, Kay, C & Mooij, J (eds.), *Disappearing Peasantries? Rural labour in Africa, Asia and Latin America*, Intermediate Technology Publications, London.
- Castle, S and Diarra, A (2003) *The International migration of young Malians: Tradition, necessity or rite of passage?* London School of Hygiene and Tropical Medicine, London.
- de Lange, A (2006) *Going to Kompienga: a study on child labour migration and trafficking in Burkina Faso's South-Eastern cotton sector*, IREWOC (International Research on Working Children), Amsterdam.
- de Lange, A (2007) 'Child labour migration and trafficking in rural Burkina Faso', *International Migration* 45 (2): 147-167.
- Hashim, I M (2005) *Research report on children's independent migration from northeastern to central Ghana*, Research Report, June 2005 Development research centre on Migration Globalisation and Poverty (available at www.migrationdrc.org).
- Hashim, I M (2006) 'The positives and negatives of children's independent migration: Assessing the evidence and debates', *Working Paper T16*. University of Sussex: Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty.
- Huijsmans, R (2008) 'Children, childhood and migration', *Working Paper Series No. 427*, Institute of Social Studies, The Hague. Retrieved from <http://biblio.iss.nl/opac/uploads/wp/wp427.pdf> on May 15, 2009.
- Imorou, A-B. (2008) 'Le coton et la mobilité : les implications d'une culture de rente sur les trajectoires sociales des jeunes et enfants au Nord-Bénin', *Etudes ethnographiques des mobilités des enfants et jeunes en Afrique de l'Ouest.*, Rapport de synthèse : Axe Nord-ouest Nord-est Bénin. PLAN WARO-TdH-Lasdel-Bénin.

- International Institute of Tropical Agriculture [IITA] (2002) *Child labor in the cocoa sector of West Africa: A synthesis of findings in Cameroon, Côte d'Ivoire, Ghana, and Nigeria*, IITA.
- International Labour Organization [ILO] (1998). *Convention Concerning the Prohibition and Immediate Action for the Elimination of the Worst Forms of Child Labour*, ILO, Geneva.
- International Needs Network Ghana [INNG,] (in draft) *Baseline Report – Cattle boys study*.
- Iversen, V (2002) 'Autonomy in child labor migrants', *World Development* 30(5): 817-834.
- Kabeer, N (2000) 'Inter-generational contracts, demographic transitions and the 'quantity-quality' trade-off: Parents, children and investing in the future', *Journal of International Development* (12): 463-482.
- McDowell, C and Haan A D (1997) *Migration and Sustainable Livelihoods: A critical review of the literature*, Institute of Development Studies, Brighton.
- Ndao, A (2008) *Les jeunes et les enfants balisent les voies en Afrique de l'Ouest, Rapport de recherche (Ethnographie sur les axes Benin-Togo-Ghana-Nigeria)*, Plan International.
- Riisoen, K H, Hatloey, A, and Bjerkan, L (2004) *Travel to uncertainty: A study of child relocation in Burkina Faso, Ghana and Mali*, Fafo Research Program on trafficking and Child Labour.
- Thorsen, D (2007) "If only I get enough money for a bicycle!" A study of childhoods, migration and adolescent aspirations against a backdrop of exploitation and trafficking in Burkina Faso', *Working Paper T21*, Nordic Africa Institute, Sweden.
- van Hear, N (1982) 'Child labour and the development of agriculture in Ghana', *Community and Change*, 13: 499-514.

Whitehead, A and Hashim, I (2005) *Children and migration*. Background paper for DFID Migration Team.